

**Pédagogie mise en œuvre** : Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés.

**Objectifs** : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de détecter et éliminer des nuisibles, maintenir la surveillance de la copropriété, appréhender la réglementation s'y rapportant.

## **Programme** :

### **1/ La réglementation et décrets** :

- La réglementation
- Les textes

### **2/ Les risques sanitaires généraux** :

- L'infection
- Les agents
- La protection

### **3/ Désinfection, dératisation, gestion des nuisibles** :

- Les nuisibles
- L'environnement
- Techniques de désinfection
- Techniques de dératisation

### **4/ Les équipements de protection et gestion des charges** :

- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Sensibilisation aux risques encourus par l'homme au cours de la manutention manuelle
- Recherche du geste et de la position de sécurité
- Notions d'anatomie du corps humain et des TMS
- Enoncé des principes de base assurant la sécurité du salarié et la diminution des efforts fournis.

**Evaluation de la formation et suivi du stagiaire** : Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établit une synthèse pédagogique.